

ACTORI
INCUMBIT
PROBATIO

QUIETA
NON
MOVERE



JUSTITIA OMNIBUS



Les
DAGES

en

DROIT PUBLIC

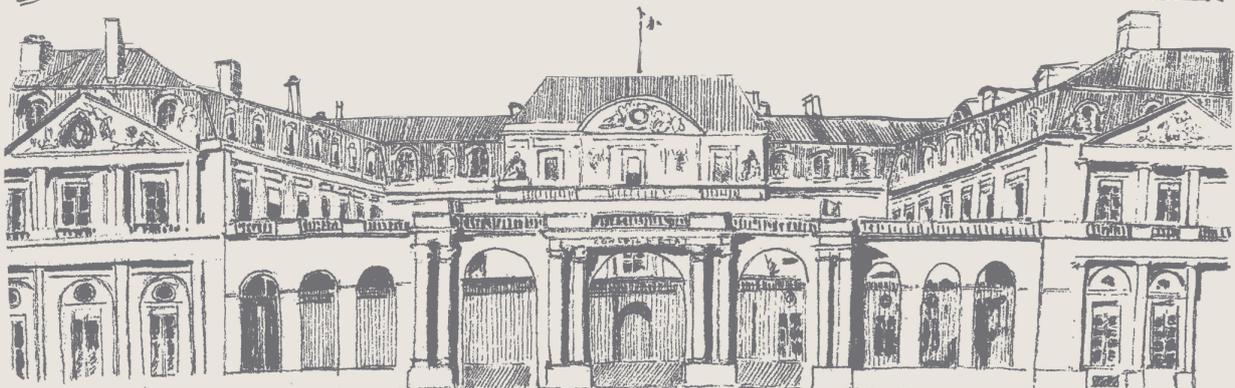
Colloque

à la
Cour administrative d'appel de Paris

Hôtel de Beauvais
11 octobre 2013



NEMO AUDITUR



mai 2013

Colloque organisé par

Hélène Hoepffner

Professeur à Sciences Po Toulouse
(institut Maurice Hauriou)

Laetitia Janicot

Professeur à l'université de
Cergy-Pontoise (LEJEP)

Agnès Roblot-Troizier

Professeur à l'école de droit de
la Sorbonne, université Paris 1
Panthéon-Sorbonne

Accueilli par

la Cour administrative d'appel de Paris

à l'hôtel de Beauvais
68 rue François Miron
75004 Paris
Métro Saint-Paul (ligne 1)

9h30 • Allocution d'ouverture

Patrick Frydman, conseiller d'État, président de la Cour administrative d'appel de Paris

Propos introductifs

Pascale Deumier, professeur à l'université Lyon 3 (l'équipe de droit privé)
et Xavier Magnon, professeur à l'université Toulouse 1 Capitole (IMH)

Les adages et les sources du droit public

*Sous la présidence de Bernard Stirn, président de la section du contentieux
du Conseil d'État*

Les adages et la jurisprudence

Thierry Tuot, conseiller d'État, président de la 10^e sous-section et
Philippe Blanc, premier conseiller à la Cour administrative d'appel de Paris

Les adages et le droit écrit

Denys Simon, professeur à l'école de droit de la Sorbonne, université Paris 1
Panthéon-Sorbonne, IREDIES

Débat

Pause

Les adages et la rigueur du droit

Charles-André Dubreuil, professeur à l'université d'Auvergne - Clermont 1
(centre Michel de l'Hospital)

Les adages et le temps

Julien Bonnet, professeur à l'université d'Évry (centre Léon Duguit)
et Agnès Roblot-Troizier, professeur à l'école de droit de la Sorbonne,
université Paris 1 Panthéon-Sorbonne

LES adages et les frontières du droit public

*Sous la présidence de Pierre Delvolvé, de l'institut, professeur émérite de l'université
Panthéon-Assas*

14h45 • Les adages communs

Hélène Hoepffner, professeur à Sciences Po Toulouse (IMH)
et Julie Klein, professeur à l'université de Rouen (CUREJ)

Les adages exclus du droit public

Olivier Deshayes, professeur à l'université de Cergy-Pontoise (LEJEP)
et Laetitia Janicot, professeur à l'université de Cergy-Pontoise (LEJEP)

Les adages propres au droit public

Benoît Plessix, professeur à l'université Panthéon-Assas (CRDA)

Débat

Propos conclusifs

Bertrand Seiller, professeur à l'université Panthéon-Assas (CRDA)

17h00 • Cocktail

Une pièce d'identité sera demandée
à l'entrée.

Le nombre de places est limité.

